

Le Courrier de Noctes du 27 janvier 2016

ISSOU

Les peurs de Martine Chevalier

En capitaine de navire bienveillant, Martine Chevalier a présenté vendredi dernier ses vœux à ses administrés. Le discours prononcé était sans faconde.

L'élue a d'abord eu une pensée pour les victimes du terrorisme. Elle a ensuite salué, reconnaissante, l'implication des jeunes du conseil municipal des enfants, du mouvement associatif et des bénévoles pour leur ville. Dans un environnement « encore protégé », Martine Chevalier est revenue dans la foulée sur les efforts menés par sa commune en matière d'énergie propre et de maîtrise des coûts.

Mais sa grande crainte, non dissimulée, concerne les finances de sa ville et la nouvelle communauté urbaine. Les dotations globales vont baisser alors qu'une augmentation de la taxe foncière départementale de + 66 % (+ 125 euros en moyenne par foyer assujéti à l'impôt) est annoncée. « Vous comprendrez pourquoi nous luttons contre la communauté urbaine qui s'appête (...) à augmenter la pression fiscale, alors



✎ Martine Chevalier poursuit son combat contre GPSO.

que dans le même temps la qualité des services rendus se dégradera », a lancé l'élue. Elle estime aussi que sa ville est sous-représentée au conseil communautaire, « avec un seul représentant sur 129 membres ».

Recours en justice contre GPSO

Dans un contexte où « le risque se voit retirer les moyens de maîtriser le développement de notre territoire communal existe », Martine Chevalier a annoncé qu'il était

« difficile de prévoir en 2016 un programme de travaux ambitieux » puisque les compétences voirie et urbanisme sont désormais transférées à la communauté urbaine !

Une CU dont elle ne veut pas, comme Evécquemont et Arnouville-lès-Mantes. « L'avocate de nos communes a déposé une demande en référé suspension auprès du juge administratif. Le tribunal administratif de Versailles en a reconnu le bien-fondé puisqu'il doit statuer ce jeudi 28 janvier. »